



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Rapport de la CoGeFin sur le préavis municipal n° 06-2025 relatif au budget 2026

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Général,

La Commission de Gestion et des Finances (CoGeFin) est composée de :

Richard Gerritsen Président,
Margaret Jacob
Eric Le Royer
Alain Palombini
Lancelot Frick

Lors de la séance d'information du 12 novembre 2025, la CoGeFin a rencontré M. Claude Olivier Rosset, Syndic, M. Olivier Dumuid, Municipal des Finances ainsi que M. Francesco Montoro, et M. Dylan Amorim, Boursiers Communaux. Ils ont répondu aux questions de la Commission. Nous les remercions de leur disponibilité et les réponses fournies aux questions écrites par la commission.

Le budget n'est pas seulement un acte comptable. Le budget est aussi un acte politique essentiel dans la mesure où il fixe les objectifs communaux en matière de fonctionnement et d'investissement ainsi que les moyens d'y parvenir.

Administration

Nous avons une baisse dans le budget salaire des autorités (compte 3000.00) suite au départ, avant la fin de législature, d'une Municipale. Par contre le remplacement de la secrétaire municipale en date du 31 juillet 2026 implique un travail en tandem avec la nouvelle personne qui occupera le poste. Pour cette raison nous aurons une légère hausse du Salaire du personnel pour 2026.

Ordre et sécurité publique

Ayant une convention qui nous lie dans la gestion du stand de tir de Saubraz, nous participons à hauteur de CHF 10'000.- pour le remplacement des 4 cibles.



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

De plus nous manquons de matériel de signalisation et devons en acquérir, coût prévu de CHF 10'000.-

Formation

Chaque élève coûte environ CHF 7'500/année. Le nombre d'élèves ayant baissé de 35 élèves à 30 élèves, le budget formation a baissé à CHF 251'050 pour la commune.

Industrie, artisanat et commerce

Suite à l'installation du CAD à l'emplacement des cuves et du pressoir, le raisin est directement livré chez Schenk. C'est un grand changement par rapport à ce qui se faisait avant, plusieurs coûts disparaissent comme les travaux d'encavage, les frais de pressurage, contrôle de la cave et certaines taxes. Le prix payé par Schenk pour les raisins risque vraisemblablement de baisser en 2026

Gestion des déchets

Avec l'accès des containers aux quatre coins du village nous doutons un peu de l'efficacité du ramassage porte à porte. Le contrat de ramassage se terminera en juin 2026. La situation sera réévaluée à ce moment-là.

Immeubles du patrimoine administratif

Une rénovation conséquente de l'Eglise est prévue pour 2026 et fera l'objet d'un préavis.

Nous suggérons la municipalité d'intégrer la Maison Bodzérane dans le patrimoine administratif d'autant plus qu'une salle dédiée aux accumulateurs d'eau du CAD se trouve dans les locaux sous la place de jeux, qui eux sont dans le patrimoine administratif. Maintenant les deux bâtiments sont intimement liés il n'y a pas de raison que la maison Bodzérane reste dans le patrimoine financier.

Peut-être faudra-t-il prévoir un budget pour le remplacement d'un banc se trouvant à l'extérieur du refuge des 3.COM, qui est vraiment en mauvais état.



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Sports et loisirs

La commune de Bougy-Villars n'a pas d'infrastructure sportive à proposer à sa population ni à entretenir. La Municipalité a jugé le projet de rénovation de la patinoire en complexe sportif Quatre-Saisons pertinent et suffisamment proche de Bougy-Villars pour le soutenir. A titre de compensation au soutien financier, la ville de Morges s'engage notamment à offrir un rabais aux habitants des communes subventionneuses sur les abonnements et offrir un quota annuel d'entrées gratuites réservées aux habitants des communes subventionneuses

Conclusions

Au terme de ce rapport, la COGEFIN à l'unanimité de ses membres vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

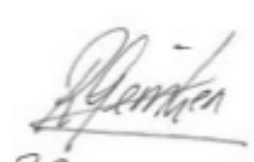
LE CONSEIL GÉNÉRAL DE BOUGY-VILLARS

- Vu le préavis municipal n°06-2025
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

D'adopter le budget pour l'année 2026.

Pour la commission de Gestion et des Finances


R. GERRITSEN


Eric Le Royer


A. Palombini


M. Jacob


L. Frick

L.Frick